



Syndicat Départemental de Loire-Atlantique

Monsieur Yannick Le ROUZIC
Directeur Opérationnel BSCC NOD 44/85
4, rue du président Herriot CS89018
44090 Nantes Cedex 1

A Nantes, le 05 mars 2020

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Notre Syndicat départemental dépose un préavis de grève illimité qui débutera **le Mercredi 11 mars 2020 à partir de 5H00** couvrant l'ensemble des personnels, fonctionnaires, contractuels de droit public ou privé, cadres ou non cadres, de la PDC de Rezé.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- 1- Nous demandons pour la distribution des plis électoraux une compensation de 530 euros par tour. Cette revendication se base sur une moyenne de 800 PDI par tournée en moyenne. Cette demande se fait sur la base de : 1 heure compensée pour 30 plis, soit, soit au taux horaire de 10€ ce qui amène à 266 euros par tours. Sur une estimation d'au moins 2 plis par PDI.
- 2- La fin des tournées doublées et des tournées à découvert.
- 3- Volant de remplacement a la hauteur de 25%, avec de l'emplois en CDI poste.
- 4- Un 13^{ème} mois et une prime d'intempérie de 50€ par mois. Ainsi qu'une vraie prime de nettoyage habillement de 12€ par mois et non de 12€ par an.
- 5- Pour une prime Facteur d'avenir a 670€ pour toutes et tous et ce sans critère d'absentéisme.
- 6- Un salaire net à 1800€ par mois et ce dès l'embauche.
- 7- Le droit à la retraite à 60 ans pour toutes et tous et à 55 ans pour les métiers pénibles comme ceux de la distribution !

La CGT souhaite être reçu dans le cadre de ce préavis avec le bureau de Vertou dépositaire d'un préavis.

Pour la CGT FAPT 44

Sylvain LAMBLOT
Secrétaire Général